

Dissensions sur l'avenir énergétique de la France

Ce mardi, l'Assemblée nationale doit se prononcer sur le texte fixant la trajectoire énergétique de la France. La dernière version, revue par le RN, prévoit un coup d'arrêt aux renouvelables.

La semaine dernière, alors que les députés débattaient de la proposition de loi fixant l'avenir énergétique de la France pour les dix prochaines années, le Rassemblement national (RN) en a profité pour marquer des points. Ses parlementaires, nombreux dans l'Hémicycle alors que les macronistes et la gauche étaient peu mobilisés, ont ainsi obtenu l'inscription d'une relance massive du nucléaire, incluant même la réouverture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin). Mais aussi l'adoption d'un moratoire sur tout nouveau projet éolien et solaire, un amendement déposé par Les Républicains et soutenu aussi par le groupe UDR d'Éric Ciotti.

Le gouvernement déplore cette tournure, mais s'était engagé à ce que l'examen du texte aille à son terme. Ce mardi, l'Assemblée se prononcera sur l'ensemble du texte avant qu'il ne reparte au Sénat en deuxième lecture, le 8 juillet. Mais les groupes macronistes Renaissance, MoDem et Horizons comptent s'y opposer. L'ancien Premier ministre et président du groupe Ensemble pour la République Gabriel Attal a annoncé lundi sur X qu'il proposerait à son groupe de voter contre le texte.

L'inquiétude des industriels

Cette version du texte est également critiquée par les acteurs de la filière. Ce lundi, le Syndicat des énergies renouvelables (Sen) a organisé en urgence une conférence de presse avec France Agrivoltaïsme et Enerplan. « Avec ce type de propositions, nous sommes dans l'incohérence totale », observe Jules Nyssen, le président du Sen. **Comment peut-on**



Le parc éolien Yeu Noirmoutier (Vendée), où le ministre de l'Industrie et de l'Énergie s'est rendu lundi.

| PHOTO : FRANCK DUBRAY, O.F.

parler de rouvrir Fessenheim alors que le démantèlement a déjà commencé ? Ou même de sortir du marché européen de l'énergie ? Rappelons par ailleurs qu'à tout moment dans le contexte actuel, le prix du baril de pétrole peut exploser. »

À pratiquer la politique du *stop-and-go*, « on prend le risque de décourager les investisseurs et de fragiliser une filière qui représente 100 000 emplois », dont beaucoup

dans les territoires ruraux, estime son syndicat. L'Union française de l'électricité est elle aussi vent debout contre ce moratoire sur les énergies renouvelables. Elle le perçoit comme un « signal inquiétant ». Un point de vue partagé par la FNSEA, le principal syndicat agricole qui voit dans les énergies renouvelables et notamment dans l'agrivoltaïsme un complément de revenu indispensable à l'équilibre éco-

nomique de nombreuses exploitations agricoles.

Le décret concernant la programmation annuelle de l'énergie (PPE) doit paraître lui « avant la fin de l'été », sans attendre « la fin de la navette parlementaire », avait assumé mi-juin le ministre de l'Énergie, Marc Ferracci.

Patrice MOYON,
avec Gaëlle FLEITOUR
et Yves-Marie ROBIN.